

Het bijzonder bestek kan worden geraadpleegd op het volgende adres of is verkrijgbaar :

Tegen de som van 25 EUR, contant te betalen.

Het juiste bedrag dient in een omslag te worden gestoken met de vermelding : « Bijzonder bestek Smals-BB-001.017/2010 - EU ».

De omslag dient te worden afgegeven aan de receptie van Smals VZW, Fonsnylaan 20, te 1060 Brussel, van 9 tot 16 uur, behalve in het weekend en op feestdagen, in ruil voor een exemplaar van het bijzonder bestek.

Tegen de som van 33,73 EUR (portkosten van 8,73 EUR voor België) of 49,60 EUR (portkosten van 24,60 EUR voor de andere landen van de Europese Unie), deze som moet gestort worden op de rekening : BNP Paribas Fortis : 001-1614919-42, Bic : GEBABEBB, Iban : BE77 0011 6149 1942, Smals VZW, Fonsnylaan 20, 1060 Brussel, met de mededeling « Ref. Smals-BB-001.017/2010-EU ».

De overschrijving moet aangevuld worden met een schriftelijke aanvraag ter attentie van de heer C. Stoquart, Smals VZW, Fonsnylaan 20, 1060 Brussel.

Het bijzonder bestek zal aangetekend verstuurd worden na ontvangst van het verschuldigde bedrag (25 EUR + 8,73 EUR of 25 EUR + 24,60 EUR) op de rekening van Smals bij BNP Paribas Fortis, en voor zover Smals de schriftelijke aanvraag ontvangen heeft ten laatste vijf werkdagen voor de datum waarop de inschrijvingen geopend worden.

Smals kan in geen geval aansprakelijk worden gesteld voor vertragingen die te wijten zijn aan stakingen of andere gevallen van overmacht.

IV.3.4. Termijn voor ontvangst van inschrijvingen of deelnemingsaanvragen : 13 september 2010, te 14 uur.

IV.3.6. Taal of talen die mogen worden gebruikt bij inschrijvingen of verzoeken tot deelneming : Frans, Nederlands.

IV.3.7. Minimumtermijn gedurende welke de inschrijver zijn inschrijving gestand moet doen : twaalf maanden (vanaf de datum van ontvangst van de inschrijvingen).

IV.3.8. Omstandigheden waarin de inschrijvingen worden geopend : 13 september 2010, te 14 uur, Fonsnylaan 20, te 1060 Brussel.

Personen die de opening van de inschrijvingen mogen bijwonen : ja.

Alleen de inschrijvers die een inschrijving hebben ingediend of hun afgevaardigden worden toegelaten tot de zitting ter opening van de inschrijvingen.

Afdeling VI. Aanvullende inlichtingen

VI.3. Nadere inlichtingen : op 26 augustus 2010 wordt een infosessie georganiseerd in de lokalen van Smals, Fonsnylaan 20, te 1060 Brussel.

Kandidaten die deze infosessie wensen bij te wonen, dienen zich aan te melden bij de receptie en dienen aanwezig te zijn vanaf 14 uur.

De infosessie eindigt na de lezing van de vragen en de antwoorden.

De vragen dienen schriftelijk te worden gesteld en dienen te worden opgestuurd naar Smals ter attentie van C. Stoquart ten laatste op 17 augustus 2010.

Indien per mail, enkel naar het adres Smals-BB-001-017-2010@Smals.be

VI.5. Datum van verzending van deze aankondiging : 15 juli 2010.

Avis de marché

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom, adresse et point(s) de contact : Smals, à l'attention de Christophe Stoquart, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, tél. + 32 (0)2 787 58 98, fax + 32 (0)2 511 12 42.

E-mail : Smals-BB-001-017-2010@Smals.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point de contact susmentionné.

Adresse auprès de laquelle le cahier spécial des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : point de contact susmentionné.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être susmentionnées : point de contact susmentionné.

I.2. Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Autre : Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficace et efficace.

Section II. Objet du marché

II.1. Description :

II.1.1. Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Infrastructure IDP (Intrusion Detection & Prevention).

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

b) Fournitures : achat.

Lieu principal de livraison : Région bruxelloise.

Code nuts : BE 100.

II.1.3. L'avis implique : l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4. Informations sur l'accord-cadre :

Durée de l'accord-cadre : quatre ans.

II.1.5. Description succincte du marché ou de l'achat/des achats : **le présent marché vise à acquérir une infrastructure IDP (Intrusion Detection & Prevention).**

II.1.6. Classification CPV (Vocabulaire commun pour les Marchés publics) :

Objet principal : descripteur principal : 48.00.00.00-8.

II.1.8. Division en lots : non.

II.1.9. Des variantes seront prises en considération : non.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions relatives au contrat :

III.1.1. Cautionnement et garanties exigés : voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : voir cahier spécial des charges.

III.1.4. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui.

Description de ces conditions : voir cahier spécial des charges.

III.2. Conditions de participation :

III.2.1. Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur :

Qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996;

qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2. Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les fournitures demandées et ce, pour les trois dernières années.

L'autorité adjudicatrice attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le chiffre d'affaires pour les fournitures demandées, cumulé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 225.000 EUR.

III.2.3. Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire :

Indiquera la liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, mentionnant :

le nom de l'entreprise concernée;

son statut public ou privé;

les coordonnées d'une personne de contact;

la date;

le montant;

une description du projet.

Si Smals juge nécessaire de contacter ces références, elle en informera au préalable le soumissionnaire.

Transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique, et cela pendant les trois dernières années.

Transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique doit être supérieur ou égal à trois personnes au moment de la remise de l'offre.

Section IV. Procédure

IV.1. Type de procédure :

IV.1.1. Type de procédure : ouverte.

IV.2. Critères d'attribution :

IV.2.1. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.3. Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1. Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : Smals-BB-001.017/2010.

IV.3.2. Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 13 septembre 2010, à 14 heures.

Conditions et mode de paiement :

Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

Contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : « Cahier spécial des charges Smals-BB-001.017/2010-EU ».

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles, de 9 à 16 heures, sauf les week-end et jours fériés, en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte BNP Paribas Fortis : 001-1614919-42, Bic : GEBABEBB, Iban : BE77 0011 6149 1942, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, avec la mention « Réf. Smals-BB-001.017/2010 - EU ».

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de M. C. Stoquart, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard cinq jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 13 septembre 2010, à 14 heures.

IV.3.6. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français, néerlandais.

IV.3.7. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : douze mois (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8. Modalités d'ouverture des offres : 13 septembre 2010, à 14 heures, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3. Autres informations :

Le 26 août 2010, une séance d'information sera organisée dans les locaux de Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception et seront présents dès 14 heures.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de C. Stoquart au plus tard le 17 août 2010. Si par mail, seulement à l'adresse Smals-BB-001-017-2010@Smals.be

VI.5. Date d'envoi du présent avis : 15 juillet 2010.

N. 14271

Avis de marché

Services

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : CPAS de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 66, 1370 Jodoigne, Belgique, à l'attention de CPAS de Jodoigne

Tél. +32 10819929

E-mail : gilles.cazejust@publilink.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur :

<http://avis.marchespublics.wallonie.be/-avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=201932>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autorité régionale ou locale.

- Action Sociale - Hébergement enfants et personnes âgées

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Fourniture et préparation de repas au home de repos Le Clair Séjour, à la future résidence-services du CPAS et à la Crèche communale**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services. Catégorie de services : 17

Lieu principal de prestation : Home de repos du CPAS "Le Clair Séjour" Chaussée de Tirlemont n°66 à 1370 Jodoigne

Code NUTS : BE310 - Arr. Nivelles

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : -Fourniture de repas au home de repos du CPAS Le Clair Séjour et à la future résidence-services du CPAS (restauration des résidents, visiteurs et personnel de la Maison de repos et de Soins "Le Clair Séjour" et des locataires de la résidence-services)avec mise à disposition d'un chef-gérant temps plein -Fourniture des repas et du potage à la Crèche Communale "Les Lutins" (préparation au home de repos Le Clair Séjour du CPAS et transport du potage et des repas de midi aux enfants qui fréquentent la crèche communale "Les Lutins")sous la responsabilité du chef-gérant mis à la disposition dsu "Clair Séjour"

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 55321000 - Services de préparation de repas

II.1.8) Division en lots : oui. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.1) Quantité ou étendue global :

Quantités présumées des prestations pour chacun des deux lots : lot 1 :+- 2.200 repas par mois + lot 2 : +- repas par mois

Valeur estimée hors TVA : 226009,35 EUR

II.2.2) Options : non.

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : a compter du : 01/12/2010; jusqu'au : 30/11/2012

Informations sur les lots

Lot n° : 1

Titre : Fournitures de repas au home "Le Clair Séjour" et à la future résidence-services du CPAS

1) Description succincte : Fourniture de repas au home de repos du CPAS "Le Clair Séjour" (restauration des résidents, visiteurs et personnel de la Maison de Repos et de Soins "Le Clair Séjour") et de la future résidence-services du CPAS (restauration des locataires) avec mise à disposition d'un chef-gérant temps plein

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 55321000 - Services de préparation de repas

3) Quantité ou étendue :

Quantités présumées des prestations pour le lot 1 : +- 2.200 repas par mois (75 résidents du home de repos)

Valeur estimée hors TVA : 200281,35 GBP

5) Informations complémentaires sur les lots : Néant

Lot n° : 2

Titre : Fourniture des repas de midi et du potage à la Crèche Communale "Les Lutins"

1) Description succincte : Fourniture des repas de midi et du potage à la Crèche Communale "Les Lutins" (préparation au home de repos Le Clair Séjour du CPAS et transport du potage et des repas de midi aux enfants qui fréquentent la Crèche communale Les Lutins) sous la responsabilité du chef-gérant mis à la disposition du Clair Séjour

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 55321000 - Services de préparation de repas

3) Quantité ou étendue :

Quantités présumées des prestations pour le lot 2 : +- 730 repas par mois à la crèche communale

Valeur estimée hors TVA : 25728 EUR

5) Informations complémentaires sur les lots : Néant

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Un cautionnement sera demandé conformément à la section 3 de l'A.R. du 26 septembre 1996 arrétant le cahier général des charges

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement s'effectuera sur base de factures mensuelles mentionnant les services effectivement prestés. Le paiement sera effectué dans les cinquante (50) jours de calendrier pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie, ainsi que des autres documents éventuellement exigés.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Néant

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.